

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- > le contrôle des comptes consolidés de la société BD MULTIMEDIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- > la justification de nos appréciations,
- > la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

A) Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

B) Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

C) Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris,
le 30 avril 2009.

Le Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie de Paris
Fiduciaire d'Audit et de Consolidation **François COLINET**

BILAN ACTIF - en K Euros

RUBRIQUES	Note	31/12/2008	31/12/2007
ACTIF IMMOBILISÉ			
Ecarts d'acquisition	2	100	142
Immobilisations incorporelles	3	1 216	1 143
Immobilisations corporelles	3	912	1 075
Immobilisations financières	3	152	140
Titres mis en équivalence	3	2	35
ACTIF IMMOBILISÉ	3	2 382	2 535
ACTIF CIRCULANT			
Stocks	4	367	389
Clients et comptes rattachés	5	2 627	2 533
Autres créances et comptes de régularisation	5	1 092	1 192
Trésorerie et équivalents	TFT	1 283	2 185
ACTIF CIRCULANT		5 371	6 299
TOTAL DE L'ACTIF		7 752	8 834

BILAN PASSIF - en K Euros

RUBRIQUES	Note	31/12/2008	31/12/2007
Capital (1)		4 071	4 071
Primes		1 822	1 822
Réserves consolidées		-3 774	-2 974
RÉSULTAT PART DU GROUPE		-1 237	-800
CAPITAUX PROPRES	1	882	2 119
INTÉRÊTS MINORITAIRES	1	187	181
Autres fonds propres			
Provisions pour risques et charges	8	261	77
Emprunts et dettes financières	6	383	383
Fournisseurs et comptes rattachés	7	2 086	2 194
Autres dettes et comptes de régularisation	7	3 955	3 880
TOTAL DU PASSIF		7 752	8 834

(1) de l'entreprise consolidante

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ - en K Euros

RUBRIQUES	Note	31/12/2008	31/12/2007
CHIFFRE D'AFFAIRES	13	13 637	15 041
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		76	20
Autres produits d'exploitation		11	25
Achats & variations de stocks		-1 580	-1 644
Charges de personnel	12	-5 517	-5 610
Autres charges d'exploitation		-6 782	-8 015
Impôts et taxes		-271	-304
Dotations aux amortissements et aux provisions		-290	-170
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-716	-659
Charges et produits financiers	9	29	53
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES		-687	-605
Charges et produits exceptionnels	10	-430	105
Impôts sur les résultats	11	-63	-106
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES		-1 181	-606
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	2	-36	-164
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		-1 224	-774
Intérêts minoritaires		13	26
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)		-1 237	-800
Résultat par action (en euros)		-0,61	-0,39

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ - en K Euros

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	-1 217	-770
Amortissement et provisions (1)	558	317
Variation des impôts différés	-33	9
Plus-values de cession d'actif	103	-178
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	-589	-623
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	1	174
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	-587	-449
Acquisition d'immobilisation	-309	-268
Cession d'immobilisations	2	990
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-307	723
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-8	
Emissions d'emprunts	12	52
Remboursement des autres emprunts	-56	-75
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-51	-22
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	-945	252
Trésorerie d'ouverture	2 156	1 904
Trésorerie de clôture	1 211	2 156
(1) hors provisions sur actif circulant		
(2) essentiellement variation des créances et des dettes liées à l'activité		
ANALYSE DE LA TRÉSORERIE DE CLÔTURE		
Trésorerie et équivalents	1 283	2 185
Découverts bancaires et équivalents	-73	-30
TRÉSORERIE NETTE	1 211	2 156

PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe arrêtés au 31/12/2008 ont été établis conformément aux dispositions du Règlement 99.02 du Comité de réglementation comptable sur les comptes consolidés.

A) Critères de consolidation

Périmètre de l'exercice

L'entrée dans le périmètre de consolidation résulte de la prise de contrôle par le groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération.

Le périmètre de consolidation est composé des sociétés suivantes :

SOCIÉTÉS	N° Siret	Pays	Méthode	% intérêt 31/12/2008
BD	33451-756-200-016	France	IG	Mère
ACDM	33418-360-500-016	France	ME	20,00%
ACTUACOLOR	73201-177-800-029	France	IG	100,00%
GAY PLANET	37875-266-100-033	France	IG	89,19%
APOGEA IDF	38498-898-600-038	France	IG	93,35%
BILANTEL	39807-790-900-016	France	IP	49,99%
CITE 16	40189-848-100-015	France	IG	99,00%
ESPACE COM	RCS TPI 05169B	France	IP	100,00%

IG = Intégration Globale - ME = mise en équivalence - IP = intégration proportionnelle

Périmètre de l'exercice précédent

SOCIÉTÉS	N° Siret	Pays	Méthode	% intérêt 31/12/2007
BD	33451-756-200-016	France	IG	Mère
ACDM	33418-360-500-016	France	ME	20,00%
ACTUACOLOR	73201-177-800-029	France	IG	100,00%
GAY PLANET	37875-266-100-033	France	IG	89,19%
APOGEA IDF	38498-898-600-038	France	IG	93,35%
BILANTEL	39807-790-900-016	France	IP	49,99%
CITE 16	40189-848-100-015	France	IG	99,00%
ESPACE COM	RCS TPI 05169B	France	IP	100,00%

IG = Intégration Globale - ME = mise en équivalence - IP = intégration proportionnelle

B) Méthodes de consolidation

Les sociétés sont consolidées selon la méthode d'intégration globale dès lors que le groupe y exerce un contrôle exclusif et sont mises en équivalence si le contrôle relève de l'influence notable. En cas de contrôle conjoint, les participations sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle

La consolidation est réalisée directement par la société consolidante.

C) Entrée de périmètre

Lors de la première consolidation d'une entreprise la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée selon le principe de la juste valeur.

La différence constatée entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise consolidée constitue un écart d'évaluation. Les écarts d'évaluation représentatifs d'actifs immobilisés sont amortis s'ils sont relatifs à des actifs amortissables.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition inscrit à l'actif du bilan est amorti sur une durée de vingt ans.

D) Date de clôture des comptes

La société consolidante clôture ses comptes au 31 décembre. Il en est de même pour l'ensemble des autres sociétés appartenant au périmètre de consolidation.

E) Homogénéisation

Les états financiers des sociétés du Groupe sont établis selon les mêmes règles comptables et sont le cas échéant retraités afin d'être en harmonie avec les normes du groupe.

F) Opérations internes

Toutes les opérations réciproques significatives réalisées entre les sociétés intégrées du groupe sont éliminées. Les résultats internes sur cession d'actifs entre sociétés du groupe sont éliminés s'ils sont significatifs pour le Groupe.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

A) Immobilisations

Frais d'établissements

Les frais de promotion de sites Internet nouveaux ont été comptabilisés en frais d'établissement amortissables sur 5 ans.

Marques

Seules les marques bénéficiant d'une protection juridique dont la rentabilité a été démontrée sont maintenues à l'actif à leur coût de revient.

Les autres ont été dépréciées à 100 %.

Fonds de commerce

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, tous les fonds de commerce identifiables et susceptibles d'être évalués séparément dans des conditions permettant un suivi de leur valeur, font l'objet d'une évaluation.

Les fonds de commerce ainsi définis qui bénéficie d'une protection juridique ne sont pas amortis.

Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur vénale est inférieure à leur valeur d'inventaire.

Pour cela, chaque fonds de commerce fait l'objet d'une analyse afin d'apprécier si les composantes de leur valeur répondent aux critères d'identification et d'évaluation retenus.

En fonction des éléments connus et retenus, une provision pour dépréciation est, le cas échéant, comptabilisée.

Lorsque les critères définis ci-dessus ne sont pas respectés, les fonds de commerce acquis postérieurement au 1^{er} janvier 2000 (date d'entrée en vigueur du règlement 99-02) font partie intégrante de l'écart d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production comprenant pour les constructions, les intérêts des emprunts jusqu'à la date d'achèvement des travaux.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon leur durée d'utilisation pour les immobilisations en question.

Participations, autres titres immobilisés

La valeur brute des titres de participation non consolidés correspond à leur coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à leur valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée. La valeur d'usage est déterminée par référence aux capitaux propres, à la rentabilité et aux perspectives d'avenir.

Les provisions pour dépréciation des titres non consolidés ont été déterminées sur la base de la quote-part de situation nette et des perspectives des entreprises et ou le cours de bourse.

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de licences d'utilisation de logiciels et de fonds de commerce.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et amorties sur leur durée prévisible de vie.

Les actifs immobilisés font l'objet d'un amortissement selon les modes et durées indiquées en note annexe.

B) Opérations en monnaies étrangères

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont valorisées au cours de change de clôture, les écarts de conversion, actif et passif, sont enregistrés en résultat.

C) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

D) Valeurs mobilières de placement

Les titres sont inscrits à leur coût d'achat. Ils font l'objet d'une provision dans le cas où leur valeur de réalisation à la clôture, généralement déterminée par référence au cours de la bourse ou à leur valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

E) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour indemnités de fin de carrière ne sont pas comptabilisées en raison de la faible ancienneté des personnels.

F) Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Les écarts temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont traduits dans les comptes. Par prudence les actifs d'impôts différés ne sont pas pris en compte si leur récupération s'avère être improbable dans un délai raisonnable.

Les effets de variations de taux d'impôt et/ou de changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôt différé existants affectent le résultat de l'exercice.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

G) Les charges

Les charges présentant un caractère non récurrent sont reclassées en charges exceptionnelles.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTE 1 : Variation des capitaux propres

ÉLÉMENTS (K€)	Capital	Primes	Réserves	Résultat	Autres	TOTAL
SITUATION NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2006	3 869	2 024	-2 540	-476	30	2 908
Affectation des réserves			-476	476		
RÉSULTAT				-800		-800
Autres variations						
SITUATION NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2007	4 071	1 822	-3 004	-800	30	2 119
Affectation des réserves			-800	800		
RÉSULTAT				-1 237		-1 237
Autres variations						
SITUATION NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2008	4 071	1 822	-3 804	-1 237	30	882

NOTE 2 : Écarts d'acquisition

Écarts d'acquisition positifs

PARTICIPATIONS (K€)	Date d'acquisition	Valeur brute 31/12/07	Amortis. cumulés 31/12/07	Dotation de l'exercice	Amortis. cumulés 31/12/08	Valeur nette 31/12/08
Actuacolor	03/10/2001	98	98		98	
Actuacolor		180	180		180	
APOGEA	30/11/2006	80	20	16	36	45
Ascist	15/11/2001	96	56		56	40
COMEDIT	30/06/2000	549	549		549	
Espace Com	01/01/2006	21	3	2	4	16
FDD	01/04/2000	498	482	10	492	6
Gay Planet	05/10/2000	763	763	3	766	-3
Gay Planet		1 624	1 624	12	1 636	-12
Gay Planet	01/01/2005	13	5		5	8
Alerte Presse	01/01/2000	194	194		194	
TOTAL		4 116	3 975	42	4 016	100

Écarts d'acquisition négatifs

PARTICIPATIONS (K€)	Date d'acquisition	Valeur brute 31/12/07	Amortis. cumulés 31/12/07	Dotation de l'exercice	Amortis. cumulés 31/12/08	Valeur nette 31/12/08
COMEDIT	01/04/2000	44	30	5	35	8
Gay Planet	15/11/2004	36	36		36	
TOTAL		80	66	5	71	8

NOTE 3 : Immobilisations et amortissements

Valeurs brutes

ÉLÉMENTS (K€)	31/12/07	Aquisition	Cession	31/12/08
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	4			4
Concessions, brevets, droits similaires	1 085	79	-4	1 160
Fonds commercial	715	167		883
Autres immobilisations incorporelles	53		-12	41
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES	1 857	247	-16	2 088
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions	1 250		-183	1 067
Installations techniques	25	1		26
Autres immobilisations corporelles	648	48	-54	641
IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES	1 923	49	-238	1 734
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations par mises en équivalence	5	-7	4	2
Autres immobilisations financières	361	13	-1	373
Créances rattachées à des participations	12			12
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES BRUTES	379	6	2	388

Amortissements et Valeurs nettes

ÉLÉMENTS (K€)	31/12/07	Dotations	Reprises	31/12/08
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	3			3
Concessions, brevets et droits similaires	617	22	-2	637
Fonds commercial	41	150		191
Autres immobilisations incorporelles	53		-12	41
AMORTISSEMENTS	714	172	-14	872
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	1 143			1 216
AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions	395	35	-81	349
Installations techniques	2	2		4
Autres immobilisations corporelles	451	73	-55	470
AMORTISSEMENTS	848	110	-136	822
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	1 075			912
PROVISIONS IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Provision sur immobilisations financières	234	117	-117	234
PROVISIONS	234	117	-117	234
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES NETTES	145			154

Les actifs immobilisés font l'objet d'un amortissement selon les modes et durées suivantes :

- > Écarts d'acquisition : linéaire sur 5 à 8 ans.
- > Logiciels : linéaire sur 1 an.
- > Matériels bureautique et informatique : dégressif sur 5 ans.
- > Matériel de transport et téléphonie : linéaire sur 5 ans.
- > Agencements, installations et mobilier de bureau : linéaire sur 10 ans.

NOTE 4 : Stocks

ÉLÉMENTS (K€)	Brut 31/12/08	Dépré- ciation	Net 31/12/08	Net 31/12/07
En-cours de production	1		1	2
Marchandises	382	-16	366	387
TOTAL	383	-16	367	389

NOTE 5 : Créances

ÉLÉMENTS (K€)	31/12/08	31/12/07
Avances et acomptes sur commandes	6	23
Créances clients	2 627	2 533
Autres créances	313	487
Actifs d'impôts différés	12	4
Charges constatées d'avance	762	678
Créances d'exploitation	3 720	3 725

Les créances ont globalement une échéance inférieure à un an.

Les charges à répartir comprennent principalement les frais d'acquisition interne.

NOTE 6 : Dettes financières

ÉLÉMENTS (K€)	31/12/08	31/12/07
Emprunt auprès des établissements de crédit	173	212
Intérêts courus sur emprunts	137	141
Découverts bancaires (1)	73	30
TOTAL	383	383

(1) Ces postes sont présentés en variation nette de l'exercice.

ÉLÉMENTS (K€)	31/12/08	<1 an	>1 an & <5 ans	>5 ans
Emprunt auprès des établissements de crédit	173	60	113	
Intérêts courus sur emprunts	137	137		
Découverts bancaires (1)	73	73		
TOTAL	383	270	113	

NOTE 7 : Dettes d'exploitation

ÉLÉMENTS (K€)	31/12/08	31/12/07
Avances, acomptes reçus / commandes	96	142
Dettes fournisseurs	2 086	2 194
Dettes fiscales et sociales	1 908	1 873
Dettes sur immobilisations		1
Autres dettes	374	427
Produits constatés d'avance	1 577	1 436
TOTAL	6 040	6 074

Les dettes d'exploitation ont pour l'essentiel une maturité inférieure à 1 an.

NOTE 8 : Provisions pour risques et charges

ÉLÉMENTS (K€)	31/12/07	Dotations	Reprise	31/12/08
Écarts d'acquisition négatifs	14		-5	8
Provisions pour risques	36	250	-36	250
Provisions pour charges				
Provision pour impôts différés	27			3
TOTAL	77	250	-42	261

ÉLÉMENTS (K€)	31/12/07	Dotations	Reprise	31/12/08
Créances sur participations	16			16
Autres immobilisations financières	234			234
Clients	96	108	-30	174
TOTAL	635	225	-146	424

NOTE 9 : Résultat financier

ÉLÉMENTS (K€)	31/12/08	31/12/07
Produits financiers de participations	12	33
Autres intérêts et produits assimilés	25	38
Reprises sur provisions et transferts de charge		3
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	12	
PRODUITS FINANCIERES	49	74
Dotations aux provisions risques financiers	-20	-21
Intérêts des emprunts	-1	
CHARGES FINANCIERES	-21	-21
RESULTAT FINANCIER	29	53

NOTE 10 : Résultat exceptionnel

ÉLÉMENTS (K€)	31/12/08	31/12/07
Sur opération de gestion	30	128
Sur opération en capital	3	981
Reprises de provisions et transferts de charges	10	38
PRODUITS EXCEPTIONNELS	43	1 146
Sur opération de gestion	-20	-197
Sur opération en capital	-104	-803
Dotations aux provisions	-350	-41
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-473	-1 041
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-430	105

NOTE 11 : Personnel

EFFECTIFS MOYENS DE L'EXERCICE	31/12/08	31/12/07
Dirigeants	2	2
Cadres	37	44
Collaborateurs	54	57
TOTAL	93	103

CHARGES DE PERSONNEL (K€)	31/12/08	31/12/07
Salaires	3 829	3 921
Charges sociales	1 688	1 690
TOTAL	5 517	5 610

NOTE 12 : Fiscalité

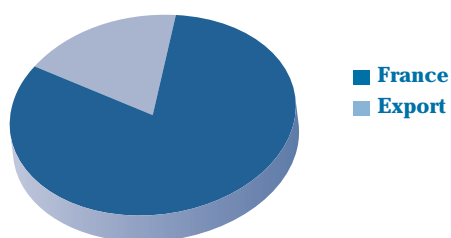
ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT (K€)	31/12/08	31/12/07
Impôts exigibles	96	97
Impôts différés	-33	9
TOTAL	63	106

NOTE 13 : Analyse sectorielle

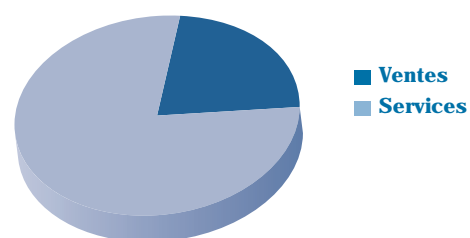
ZONES GEOGRAPHIQUES (K€)	31/12/08	31/12/07	31/12/06
France	11 178	11 067	7 061
Export	2 459	3 974	8 860
TOTAL	13 637	15 041	15 921

SECTEUR (K€)	31/12/08	31/12/07	31/12/06
Ventes	3 099	2 998	2 588
Services	10 537	12 043	13 333
TOTAL	13 637	15 041	15 921

ZONES GÉOGRAPHIQUES
2008



SECTEURS 2008



NOTE 14 : Engagements hors bilan

La caution solidaire relative à la SCI Cité 16 au profit de la CAIXABANK est d'un montant de 195 K€. Le montant de l'emprunt restant à rembourser au 31 déc. 2008 est de 108 K€.

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	Montant Brut	Amortissement Prov.	Net 31/12/2008	Net 31/12/2007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	1 650	905	745	1 158
Concessions, brevets, droits similaires	828 905	620 400	208 505	184 614
Fonds commercial	1 043 862	190 653	853 208	1 003 208
Autres immobilisations incorporelles	40 997	40 997		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions	86 847	42 191	44 656	48 130
Installations techniques, matériel, outillage	25 870	3 852	22 019	23 434
Autres immobilisations corporelles	397 563	302 196	95 367	117 155
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	4 510 470	2 451 956	2 058 514	2 168 514
Créances rattachées à des participations	578 883	11 475	567 407	587 837
Autres immobilisations financières	345 150	233 867	111 282	110 402
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	7 860 195	3 898 492	3 961 703	4 244 451
STOCK ET EN-COURS				
Marchandises	246 110	15 533	230 577	216 507
CREANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	6 166		6 166	23 047
Créances clients et comptes rattachés	958 828	167 122	791 706	827 599
Autres créances	215 114		215 114	280 573
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	175 219		175 219	17 441
Disponibilités	33 084		33 084	219 538
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	34 900		34 900	55 919
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 669 420	182 655	1 486 765	1 640 623
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
TOTAL DE L'ACTIF	9 529 615	4 081 147	5 448 468	5 885 075

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	2008	2007
Capital social ou individuel (dont versé 3 868 576)	4 070 576	4 070 576
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	1 822 281	1 822 281
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence)	30 490	30 490
Réserve légale	98 941	98 941
Autres réserves (dont œuvres originales artistiques)		
Report à nouveau	<2 551 255>	<1 841 259>
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	<1 163 460>	<709 996>
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 307 573	3 471 033
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	200 000	10 214
PROVISIONS RISQUES & CHARGES	200 000	10 214
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	112 511	109 742
Emprunts et dettes financ. divers (dont emp. participatifs)	1 343 610	628 369
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	67 444	62 320
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	719 904	886 459
Dettes fiscales et sociales	353 482	438 622
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	343 944	277 391
PRODUITS CONSTATES D AVANCE		926
TOTAL DETTES	2 940 895	2 403 828
TOTAL DU PASSIF	5 448 468	5 885 075
Résultat de l'exercice en centimes	<1 163 460>	

COMPTE DE RESULTAT > première partie

RUBRIQUES	France	Export	31/12/08	31/12/07
Ventes de marchandises	1 513 933	40 591	1 554 524	1 263 230
Production vendue de services	2 164 561	1 332 591	3 497 152	4 966 884
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 678 494	1 373 182	5 051 676	6 230 114
Subvention d'exploitation			2 000	
Reprises amortis., provisions, transfert charges			21 354	10 213
Autres produits			421	639
PRODUITS D'EXPLOITATION			5 075 450	6 240 966
Achats de marchandises [& droits de douane]			548 723	490 487
Variation de stocks (marchandises)			<14 070>	<16 270>
Achats de matières premières & approvisionnements (& droits de douane)			7 623	2 959
Autres achats et charges externes			3 566 415	4 679 277
Impôts, taxes et versements assimilés			102 943	135 716
Salaires et traitements			1 062 665	1 211 168
Charges sociales			431 045	532 521
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			53 731	90 634
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			100 524	2 649
Dotations provisions risques et charges				
Autres charges			37 398	11 095
CHARGES D'EXPLOITATION			5 896 998	7 140 236
RESULTAT D'EXPLOITATION			-821 548	-899 270
OPERATIONS EN COMMUN				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			138 405	129 476
Produits autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			33	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	2 531
Différences positives de change			331	485
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
PRODUITS FINANCIERS			138 769	132 492
Dotations financières amortissements et provisions			110 000	150 000
Intérêts et charges assimilées			40 676	34 702
Différences négatives de change			701	272
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERS			151 376	184 974
RESULTAT FINANCIER			-12 607	-52 482
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-834 155	-951 752

COMPTE DE RESULTAT > deuxième partie

RUBRIQUES	31/12/08	31/12/07
Produits except. sur opérations gestion	27 286	115 606
Produits except. sur opérations capital		980 000
Reprises provisions & transferts de charges	10 214	37 624
PRODUITS EXCEPTIONNELS	37 500	1 133 230
Charges except. sur opérations de gestion	13 764	147 280
Charges except. sur opérations en capital		702 955
Dotations except. amortissem. provisions	350 000	40 653
CHARGES EXCEPTIONNELLES	363 764	890 888
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-326 265	242 342
Impôts sur les bénéfices	3 040	587
TOTAL DES PRODUITS	5 251 719	7 506 689
TOTAL DES CHARGES	6 415 179	8 216 685
BENEFICE OU PERTE	<1 163 460>	<709 996>

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - articles 9 et 11 - Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21,24, début, 24-1 ,24-2 et 24-3).
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- > continuité de l'exploitation
- > permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- > indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les logiciels acquis sont amortis selon le mode linéaire sur un an.

Les fonds de commerce ont été soit acquis, soit apportés dans le cadre de fusions-absorptions. Ils ne sont pas amortis.

La valeur actuelle des fonds de commerce fait l'objet au moins annuellement d'un examen et lorsque des évènements ou des circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être survenue.

De tels évènements ou circonstances comprennent des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable, affectant l'environnement économique ou les hypothèses ou objectifs retenus à la date d'acquisition.

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable de l'activité et sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur vénale d'usage est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente du fonds de commerce lors d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché. Cette estimation est valorisée sur la base des informations de marchés disponibles en considérant les situations particulières. La valeur d'usage correspond à la valeur des avantages futurs attendus de la société, tels qu'ils ont été déterminés lors de son acquisition.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, le fonds de commerce fait l'objet d'une provision de dépréciation afin de ramener sa valeur comptable à sa valeur actuelle.

FONDS DE COMMERCE	Nature	Brut (€)	Provision (€)	Net (€)
ABD	Jeux	373 085,88	150 000,00	223 085,88
Boutique	VPC	548 816,46		548 816,46
Softel	Informatique	121 959,21	40 653,07	81 306,14
TOTAL GENERAL		1 043 861,55	190 653,07	853 208,48

*Marques : Seules les marques bénéficiant d'une protection juridique dont la rentabilité a été démontrée sont maintenues à l'actif à leur coût de revient. Les autres ont été dépréciées à 100%.

B) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon la durée de vie estimée pour les immobilisations en question.

C) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute. Une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Les provisions pour dépréciations des titres ont été déterminées en fonction de la quote part de situation nette et des perspectives des entreprises.

D) Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée en fonction de la quote part de situation nette, des perspectives des entreprises et/ou du cours de bourse.

E) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Les stocks sont dépréciés lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût historique des stocks.

F) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

G) Opérations en devises

Non applicable.

H) Informations complémentaires

Néant.

IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Réévaluations	Acquisitions Apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE	1 650		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 872 846		40 916
<hr/>			
Constructions sur sol propre	86 241		
Constructions, installations générales, agencements, aménagements	605		
Installations techniques, outil. Industriels	25 112		759
Installations générales, agencements, aménagements	161 178		8 310
Matériel de transport	6 499		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	218 422		547
Emballages récupérables et divers	2 607		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	500 664		9 616
<hr/>			
Autres participations	5 109 783		181 004
Prêts, autres immobilisations financières	344 269		2 169
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 454 052		183 173
<hr/>			
TOTAL GENERAL	7 829 212		233 705

RUBRIQUES	Virements	Cessions	Fin exercice	valeur origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE			1 650	
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			1 913 763	
<hr/>				
Constructions sur sol propre			86 241	
Constructions, installations générales, agencements			605	
Installations techniques, matériel et outil. Industriels			25 870	
Installations générales, agencements, divers			169 488	
Matériel de transport			6 499	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			218 968	
Emballages récupérables, divers			2 607	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			510 280	
<hr/>				
Autres participations		201 434	5 089 353	
Prêts, autres immobilisations financières		1 288	345 150	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		202 722	5 434 503	
<hr/>				
TOTAL GENERAL		202 722	7 860 195	

AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
FRAIS ETABLISSEMENT, RECHERCHE	492	413		905
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	643 243	17 026		660 268
<hr/>				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	38 447	3 450		41 897
Constructions inst. Générales, agencements	270	24		294
Installations techniques, matériel & outillage	1 678	2 174		3 852
Installations générales, agencements	56 140	15 189		71 329
Matériel de transport	12 380	2 298		14 678
Matériel de bureau, informatique, mobilier	197 766	13 135		210 901
Emballages récupérables & divers	5 265	23		5 288
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	311 946	36 293	0	348 239
TOTAL GENERAL	955 681	53 731	0	1 009 412

VENTILATION DES DOTATIONS	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations dér.	Reprise dér.
FRAIS ETABLISSEMENT, RECHERCHE	413				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 026				
<hr/>					
Constructions sur sol propre	0				
Constructions sur sol d'autrui	3 450				
Constructions et installations	24				
Installations techniques, matériel et outillage	2 174				
Installations générales, agencements	15 189				
Matériel de transport	2 298				
Matériel de bureau & informatique	13 135				
Emballages récupérables	23				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36 293				
TOTAL GENERAL	53 731				

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	578 883	578 883	
Autres immobilisations financières	345 150		345 150
Clients douteux ou litigieux	201 477		201 477
Autres créances clients	757 351	757 351	
Personnel et comptes rattachés	143	143	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 308	23 308	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	12 107	12 107	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	141 848	141 848	
Groupe et associés	9 029	9 029	
Débiteurs divers	28 679	28 679	
Charges constatées d'avance	34 900	34 900	
TOTAL GENERAL	2 132 874	1 586 248	546 626

Montants des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	+1an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
Auprès des établissements de crédits				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus de 1 an maximum à l'origine	112 511		112 511	
Emprunts et dettes financières divers	1 324 047		1 324 047	
Fournisseurs et comptes rattachés	719 904	719 904		
Personnel et comptes rattachés	100 409	100 409		
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	127 054	127 054		
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	126 019	126 019		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	0	0		
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés				
Groupe et associés	19 563	19 563		
Autres dettes	343 944	343 944		
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL GENERAL	2 873 451	1 436 893	1 436 558	

Emprunts souscrits en cours exercice

Emprunts remboursés en cours exercice

PROVISIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Amortissements dérogatoires				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	10 214	200 000	10 214	200 000
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	10 214	200 000	10 214	200 000
Provisions sur immobilisations incorporelles	41 781	150 000		191 781
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières	2 587 299	110 000		2 697 299
Provisions sur stocks et encours	15 533			15 533
Provisions sur comptes clients	88 379	100 524	21 782	167 122
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 732 993	360 524	21 782	3 071 735
TOTAL GENERAL	2 743 207	560 524	31 996	3 271 735
Dotations et reprises d'exploitation				
		100 524	21 782	
Dotations et reprises financières				
		110 000		
Dotations et reprises exceptionnelles				
		350 000	10 214	

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR > 31/12/08

RUBRIQUES	Montant
CREANCES : ORGANISMES SOCIAUX	23 308
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	25 473
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	48 781

DETAIL DES CHARGES A PAYER > 31/12/08

RUBRIQUES	Montant
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDITS	368
DETTES FOURNISSEURS COMPTES RATTACHES	187 761
DETTES FISCALES ET SOCIALES	162 281
AUTRES DETTES	271 839
TOTAL	622 249

DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE > 31/12/08

RUBRIQUES	CHARGES	PRODUITS
CHARGES / PRODUITS D'EXPLOITATION	34 900	0
TOTAL	34 900	0

DETAIL DES CHARGES A REPARTIR

CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Début exercice	Augmenta- tions	Dotations	Fin exercice
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES				

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE DE TITRES			VALEUR NOMINALE
	à clôture exercice	créés pendant exercice	remboursés pendant exercice	
Actions ordinaires	2 035 288	0	0	2

AFFECTATION DES RESULTATS SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLE GENERALE

1. ORIGINE	Montant
Report à nouveau antérieur	<2 551 255>
Résultat de l'exercice précédent	<1 163 460>
dont résultat courant après impôts :	
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL	<3 714 715>

2. AFFECTATIONS	Montant
Réserve légale	
Réserve spéciale de plus values à long terme	
Autres réserves	
Dividendes	
Primes d'émission	
Autres répartitions :	
Report à nouveau	<3 714 715>
TOTAL	<3 714 715>

DETAILS DES CHARGES ET DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant
Provision litige aux prud'hommes	210 413
Régularisation clients	1 502
Amendes et pénalités de retard	1 850
Provision dépréciation fonds de commerce	150 000
TOTAL	363 764

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant
Régularisation compte de tiers	27 287
Reprise de provision	10 214
TOTAL	37 501

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- > le contrôle des comptes annuels de la société BD MULTIMEDIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- > la justification de nos appréciations,
- > les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations :

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris,
le 30 avril 2009.

Le Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie de Paris

Fiduciaire d'Audit et de Consolidation

François COLINET

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et soumise aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Convention d'intégration fiscale :

Personnes concernées :

- > Monsieur Daniel DORRA
- > Monsieur Didier DORRA

Nature et Objet :

Votre société a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés par décision de votre conseil d'administration en date du 8 janvier 2002.

Votre société a renouvelé en 2006 cette convention d'intégration fiscale, conclue pour une durée de 5 ans à compter du 29 décembre 2006.

Il est rappelé qu'au titre de cette convention, votre société est seule redevable de l'impôt sur les sociétés à raison du résultat d'ensemble du groupe formé par les sociétés incluses dans le périmètre d'intégration. Cette convention prévoit également que toute économie liée à l'intégration fiscale est au profit de votre société en sa qualité de maison mère.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 29 décembre 2006.

Modalités :

Le périmètre de la Convention intègre les sociétés BD Multimédia et ACTUACOLOR.

2. Convention de reversements conclue avec la société GAYPLANET :

Administrateurs concernées :

- > Monsieur Daniel DORRA
- > Monsieur Jim DORRA
- > Monsieur Bernard GAMBIN

Objet de la convention :

Votre société possède les outils et le dispositif financiers permettant la collecte des paiements en ligne de produits ou services effectués sur Internet. Elle propose à la société anonyme GAYPLANET de collecter pour son compte le chiffre d'affaires réalisé par son activité grossiste et son activité Internet VPC.

Rémunération :

Votre société reverse le chiffre d'affaires encaissé revenant à la société anonyme GAYPLANET moyennant une retenue de frais équivalente à 3% + une refacturation des frais réels carte bancaire.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, les reversements effectués ont représenté un montant de 331.170,79 Euros. La retenue de frais de 3% a représenté un montant de 16.973,61 Euros.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 25 août 2005 et un avenant à cette convention a été autorisé par votre conseil d'administration en date 24 mars 2006.

3. Convention de prestations de services conclue avec la société GAYPLANET :

Administrateurs concernés :

- > Monsieur Daniel DORRA
- > Monsieur Jim DORRA
- > Monsieur Bernard GAMBIN

a) Prestations de services Audiotel**Objet de la convention :**

Votre société est titulaire de plusieurs numéros AUDIOTEL disponibles. Elle propose de les mettre à disposition de la Société Anonyme GAYPLANET qui souhaite développer son activité sur ce support. Votre société assure en sus de cette location de numéros, l'encaissement du chiffre d'affaires qu'elle reverse à la société anonyme GAYPLANET.

Rémunération :

La location des numéros AUDIOTEL s'effectue aux coûts réels (ceux pratiqués par les différents opérateurs). Par ailleurs, votre société reverse le chiffre d'affaires encaissé revenant à la Société Anonyme GAYPLANET moyennant une retenue de frais équivalente à 3%. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, la société anonyme GAYPLANET a facturé à votre société la somme de 141 674,95 Euros au titre de ses prestations. Le montant des retenues de frais facturées par votre société s'élevant à 5.715,47 Euros.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 06 janvier 2005.

b) Prestations de services SMS**Objet de la convention :**

Votre société dispose des moyens techniques et humains pour le développement et la mise en place d'applications SMS.

Au moyen de cette convention, votre société met à disposition de la Société Anonyme GAYPLANET ses services et lui propose également d'encaisser pour son compte le chiffre d'affaires, étant également titulaire des outils financiers pour se faire.

Rémunération :

Votre société reverse le chiffre d'affaires encaissé revenant à la Société Anonyme GAYPLANET moyennant une retenue de frais équivalente à 7%. Elle facture également les frais fixes attachés à la location d'un numéro mutualisé et l'utilisation d'un mot clé, soit un total de 75 Euros par mois.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, la société anonyme GAYPLANET a facturé à votre société la somme de 12.182,12 au titre de ses prestations. Le montant des retenues de frais facturées par votre société s'élevant à 1.882,34 Euros.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 25 mai 2005.

4. Convention de sous-location conclue avec la société anonyme GAYPLANET :

Administrateurs intéressés :

- > Monsieur Daniel DORRA
- > Monsieur Jim DORRA
- > Monsieur Bernard GAMBIN

Nature et Objet :

Votre société a conclu un engagement de sous-location avec la Société Anonyme GAYPLANET et la mise à disposition d'un bureau d'une surface de 40 m² dans les locaux de votre société, appartenant à la société CITE 16, situés sis 16, Cité Joly Paris 11^{ème} au 1^{er} étage, moyennant un loyer de 7.320 Euros annuel, hors taxes et charges, à compter du 1^{er} décembre 2002.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, le montant des loyers versés par la société anonyme GAYPLANET à votre société s'élève à 7.920 Euros Hors Taxes dont 600 Euros de charges.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 25 août 2005.

5. Convention de prestations de services avec la société GAYPLANET : mise à disposition de personnel :

Administrateurs intéressés :

- > Monsieur Daniel DORRA
- > Monsieur Jim DORRA
- > Monsieur Bernard GAMBIN

Objet de la convention :

Votre société a conclu un contrat de prestations de services informatiques et comptables avec la société anonyme GAYPLANET.

Rémunération :

La facturation est au temps passé. Elle est calculée sur la base du coût de revient majoré de 3%.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, votre société a facturé à la société GAYPLANET 59.765,42 Euros au titre de ces prestations.

Durée :

La convention est conclue pour une durée déterminée de douze mois à compter du 1^{er} janvier 2003, reconductible par tacite reconduction.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 29 avril 2003.

6. Contrat de prestation de services en date du 16 janvier 1998 :

Administrateurs intéressés :

- > Monsieur Daniel DORRA
- > Monsieur Didier DORRA
- > Monsieur Bernard GAMBIN

Objet de la convention :

Il a été conclu une convention de prestations de services dans les domaines financier, comptable, juridique, commercial, technique et social, entre votre société et l'ensemble des sociétés suivantes, filiales du Groupe BD MULTIMEDIA.

SOCIETES

	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL (H.T)
S.A. GAYPLANET	59.765,42
S.A.R.L. A.C.D.M. IMPRESSIONS	991,16
S.A.R.L. ACTUACOLOR	14.584,00
S.C.I. CITE 16	1.407,00

Rémunération :

Le recours par les sociétés du Groupe aux services de la société BD MULTIMEDIA est facturé, pour chaque intervention, de la façon suivante :

- > Le calcul de la rémunération due s'effectue au temps passé sur chaque dossier ;
- > Le calcul de cette rémunération comprend l'ensemble des coûts de chaque service ;
- > Cette rémunération est assortie d'une marge proportionnelle fixée à 3% des coûts facturés.

Durée :

Le recours par les sociétés du Groupe aux services de la société BD MULTIMEDIA est facturé, pour chaque intervention, de la façon suivante :

- > GAYPLANET, autorisée par votre conseil d'administration du 29 avril 2003 ;
- > ESPACE COM, autorisée par votre conseil d'administration du 25 mai 2005.

7. Convention d'assistance Groupe (Frais de structure) en date du 5 janvier 2001 :

Administrateurs intéressés :

- > Monsieur Daniel DORRA
- > Monsieur Didier DORRA
- > Monsieur Bernard GAMBIN

En sa qualité de maison mère la Société Anonyme BD MULTIMEDIA est amenée à prendre en charge un certain nombre de tâches fonctionnelles communes à l'ensemble des sociétés suivantes, filiales du Groupe BD MULTIMEDIA :

SOCIETES

	FRAIS DE STRUCTURE FACTURES (H.T)
S.A. APOGEA	110.709,93
S.A. GAYPLANET	27.901
S.A.R.L. ACTUACOLOR	8.305
S.C.I. CITE 16	2.661

Objet de la convention :

La société mère BD MULTIMEDIA effectue ou supporte des tâches, notamment des prestations techniques et administratives requises pour la bonne gestion du Groupe BD MULTIMEDIA.

Les principales prestations ou frais d'assistance concernent :

- > Les frais de secrétariat ;
- > Les frais de mise à disposition des services suivants : juridique, comptable et marketing ;
- > Les frais de Direction Générale.

Rémunération :

Les conditions de facturations répondent à la détermination d'une clé de répartition. La clé de répartition est basée sur le chiffre d'affaires annuel réel de chaque filiale rapportée au chiffre d'affaires annuel du groupe. Il s'agit en outre du chiffre d'affaires comptable avec autres prestations intra-groupe.

Le prix de ces frais d'assistance est composé du coût réel des prestations et frais, augmentés de 10 % pour tenir compte des frais indirects de votre société, le tout assorti d'une marge de 10%.

Durée :

La présente convention a pris effet au 1er janvier 2001. Elle est renouvelable par tacite reconduction.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 17 janvier 2001 pour l'ensemble des sociétés intéressées, à l'exception des sociétés :

- > GAYPLANET, autorisée par votre conseil d'administration du 29 avril 2003 ;
- > ESPACE COM, autorisée par votre conseil d'administration du 25 mai 2005.

Dérogation :ACTUACOLOR :

Au regard d'une intervention allégée de la direction de votre société, il a été convenu une dérogation à la convention initiale pour la société ACTUACOLOR. En effet il a été appliqué à celle-ci une facturation à hauteur de 50% des frais initialement définis par la convention.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 9 décembre 2002.

APOGEA :

Au regard d'une intervention allégée de la direction de votre société et compte tenue de l'activité à plus faible marge de la société APOGEA, il a été convenu une dérogation à la convention initiale pour ces sociétés. En effet les frais initialement définis par la convention seront facturés, par votre société, à hauteur de 50% et plafonnés dans la limite de 1,5% de leur chiffre d'affaires annuel respectif.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 2 avril 2003.

8. Conventions conclues avec la SCI CITE 16 :

Administrateurs intéressés :

- > Monsieur Daniel DORRA

a) Location de bureaux

Facturation par la SCI Cité 16 à votre société de la location de bureaux dans un immeuble sis 16, Cité Joly Paris 11^{ème} au 2^{ème} étage. Le loyer facturé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 s'élève à 39.637,04 Euros hors taxes.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 21 décembre 2002.

b) Bail commercial

Par un conseil d'administration en date du 27 juin 2000, votre société a autorisé la signature d'un bail commercial avec la SCI Cité 16 pour les locaux sis 16, Cité Joly PARIS 11^{ème} au 1^{er} étage. Le loyer facturé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 s'élève à 51.832,96 Euros hors taxes.

Une taxe sur les bureaux s'élève en sus au 31 décembre 2008 à 1.360 €.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 21 décembre 2002.

c) Caution solidaire

Votre société a accepté de se porter caution personnelle et solidaire de la société SCI Cité 16 vis à vis de la société CAIXABANK France, à hauteur de 195.135,34 Euros en vue de financer l'acquisition des locaux sis 16, Cité Joly, Paris 11^{ème}. Au 31 décembre 2008, le solde de l'emprunt à rembourser est fixé à 107.552,31 Euros.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 22 juin 2000.

9. Conventions conclues avec la société LOFT STORY :

Administrateurs intéressés :

- > Monsieur Daniel DORRA
- > Monsieur Didier DORRA

Nature et Objet :

Au titre de l'exercice 2008, votre société a facturé à la société LOFT STORY 21.010 Euros hors taxes au titre de prestations administratives (comptables et juridiques).

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 21 décembre 2002 ; le montant des prestations de l'exercice a été ratifié par votre conseil d'administration en date du 27 décembre 2007.

10. Convention conclues avec la S.C.I. TAGOMAGO :

Administrateurs intéressés :

- > Monsieur Daniel DORRA

Nature et Objet :

Votre société facture à la société TAGOMAGO des prestations comptables. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, votre société a facturé à la société un montant de 302,58 Euros hors taxes au titre de ces prestations.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 21 décembre 2000 ; le montant des prestations de l'exercice a été ratifié par votre conseil d'administration en date du 27 décembre 2007.

11. Conventions conclues avec la S.C.I. ESPALMADOR :

Administrateurs intéressés :

- > Monsieur Jim DORRA

Nature et Objet :

Votre société facture à la société ESPALMADOR des prestations comptables. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, votre société a facturé à la société un montant de 302,58 Euros hors taxes au titre de ces prestations.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 21 décembre 2000 ; le montant des prestations de l'exercice a été ratifié par votre conseil d'administration en date du 27 décembre 2007.

12. Convention conclue avec Monsieur Daniel DORRA :

Avances en compte courant :

Monsieur Daniel DORRA a consenti à votre société des avances en compte courant. Au 31 décembre 2008, ces avances s'élevaient à 10.465,27 Euros. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, ces avances n'ont pas porté intérêt.

Le montant de ce compte courant a été ratifié par votre Conseil d'Administration en date du 27 décembre 2007.

CONVENTIONS ABANDONNEES AU COURS DE L'EXERCICE

Convention de prestation de services dans les domaines financiers, comptable, juridique, commercial, technique conclue avec la SARL ESPACE COM (CA du 17 janvier 2006). Cette convention est abandonnée suite à l'arrêt de l'activité sociale.

Fait à Paris,
le 30 avril 2009.

Le Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie de Paris
Fiduciaire d'Audit et de Consolidation **François COLNET**

Mesdames, Messieurs, les actionnaires,

L'article L225-37 al.6 du Code de Commerce prévoit la rédaction par le Président du Conseil d'Administration, d'un rapport dit de contrôle interne, joint au rapport de gestion.

Par conséquent, en application de ces dispositions, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- > des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- > des procédures de contrôle interne mises en place par la société ;
- > de l'étendue des pouvoirs du Président Directeur Général.

1. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration :

1.1 Composition du Conseil

Votre Conseil d'Administration est composé de 3 (trois) membres au 31.12.2008. La liste des administrateurs de la société incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés, est la suivante :

- > **Monsieur Daniel DORRA**, Président du Conseil et Président Directeur Général.
Autres fonctions exercées :
 - Président Directeur Général de la Société Anonyme : GAYPLANET.
 - Gérant des SARL : A.C.D.M, ACTUA COLOR, ESPACE COM.
 - Gérant de la SCI : SCI CITE 16.
 - Co-gérant de : SNC BILANTEL.
 - Administrateur de la Société Anonyme : APOGEA.
- > **Monsieur Jim DORRA**, Administrateur, et Administrateur de la Société Anonyme GAYPLANET, et salarié de BD MULTIMEDIA en qualité de Chef de Projet.
- > **Monsieur Bernard GAMBIN**, Administrateur, et Adjoint du Président Directeur Général et représentant permanent de BD MULTIMEDIA, personne morale administrateur de GAYPLANET SA.

Le Conseil n'a pas établi de règlement intérieur.

1.2 Fréquence des réunions

Conformément aux statuts de la société, le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'Administration s'est réuni deux fois.

1.3 Convocations des administrateurs

Pour les réunions de l'exercice 2008, chaque administrateur a été convoqué verbalement comme l'y autorise les statuts. Conformément à l'article L.225.238 du code de commerce, le commissaire aux comptes a été convoqué à la réunion du conseil d'administration qui a examiné et arrêté les comptes annuels.

1.4 Informations des administrateurs

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués 03 jours avant la réunion.

1.5 Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social. Aucune réunion, au cours de l'exercice, ne s'est tenue dans le cadre d'une visioconférence.

1.6 Décisions adoptées

Au cours de l'exercice écoulé, le conseil s'est réuni pour examiner et approuver les comptes 2007 et pour autoriser certaines conventions réglementées.

1.7 Procès-verbaux des réunions

Les procès verbaux des réunions du conseil d'administration sont établies et signés à l'issue de chaque réunion et communiqué sans délai à tous les administrateurs.

2. Procédure de contrôle interne :

Notre société a mis au point des procédures de contrôle interne qui ont pour objet :

- > d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- > d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

Le contrôle mis en oeuvre repose sur l'organisation et les méthodologies suivantes :

2.1 Organisation générale du contrôle interne

Personne responsable du contrôle interne :

- > Monsieur Bernard GAMBIN (adjoint du PDG de la holding et mis en disposition), en collaboration avec les responsables comptable, juridique et les responsables produits.

2.2 Mise en œuvre du contrôle interne

Modalités de fonctionnement du contrôle interne par domaines :

Comptabilité

Le service comptable a pour mission de tenir la comptabilité à jour. La responsable comptable vérifie le bon enregistrement des écritures lors de l'établissement mensuel du reporting d'une part et compare les réalisations au budget d'autre part.

Elle présente ensuite le reporting et les analyses comparatives à la Direction pour validation.

Le service comptable réalise une situation au 30 juin et un bilan au 31 décembre. Ces situations sont présentées pour validation à la Direction et soumis au Commissaire aux Comptes avant communication aux actionnaires.

Les procédures de transmission, de validation et d'enregistrement des pièces comptables sont réalisées par les services concernés et validées par la Direction. Elles concernent le cycle « ventes / clients », « stock », « immobilisations », « trésorerie », « achats / fournisseurs » et « personnel ». Elles sont regroupées dans un dossier spécifique, sauvegardées et mises à jour régulièrement.

Informatique

Les matériels informatiques et les logiciels utilisés sont maintenus, mis à jour puis remplacés par le responsable informatique interne. Il s'appuie sur des contrats avec des prestataires externes pour la maintenance. Les sauvegardes automatiques des données sont effectuées et vérifiées quotidiennement.

L'ensemble du matériel informatique est couvert par une police d'assurance spécifique.

Juridique

La responsable juridique valide l'ensemble des contrats de l'entreprise avant signature par la Direction.

Pour certains domaines précis, elle fait appel à des avocats ou conseils spécialisés. Elle conseille la Direction et valide les différents projets de l'entreprise, prépare les assemblées générales et suit les éventuels dossiers contentieux.

2.3 Elaboration et contrôle de l'information comptable et financière

Les informations comptables et financières sont tout d'abord fournies par le service comptable puis validés par la Direction et le Commissaire aux comptes.

Plusieurs réunions se tiennent à l'occasion de l'arrêté semestriel et annuel avec le Commissaire aux comptes. Les recommandations faites à cette occasion sont suivies. Leur application fait l'objet d'un contrôle à l'occasion de la réunion suivante.

2.4 Le contrôle opérationnel société-mère/filiales

Lors de la prise de décisions stratégiques, la filiale consulte systématiquement la maison-mère, seule décisionnaire en la matière. Après l'examen du dossier, la direction de la société-mère valide le projet en l'état ou le modifie afin d'agir au mieux des intérêts de l'ensemble des sociétés.

La gestion opérationnelle de chacune des filiales incombe à son responsable : il lui appartient d'organiser le bon fonctionnement de celle-ci et de mettre en place tous les éléments permettant d'assurer un reporting financier mensuel à la maison-mère, qui donne lieu à des réunions régulières aux fins d'examen et en vue de prendre les décisions et/ou orientations qui s'imposent.

Procédure d'élaboration de la consolidation des comptes :

- > BD multimédia se conforme à la réglementation en vigueur et procède à une revue limitée semestrielle et à un audit annuel des comptes de toutes les filiales du Groupe.
- > La consolidation est du ressort du Responsable Financier, qui en assure la réalisation.
- > Une revue périodique des comptes est effectuée chaque semestre.

3. Pouvoirs du directeur général :

Je vous précise qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président Directeur Général, Monsieur Daniel DORRA.

Fait à Paris,

le 13 mai 2009.

Le Président du Conseil d'Administration

